

## Mise en place d'une fosse d'accumulation

### Caractéristique :

- ◆ L'ouvrage doit être parfaitement étanche.
- ◆ Il doit être conçu de façon à permettre sa vidange totale.
- ◆ La hauteur du plafond doit être au moins égale à 2 mètres.
- ◆ L'ouverture d'extraction doit avoir un minimum de 0,70 par 1 mètre de section.
- ◆ Le tampon de fermeture doit être hermétique, en matériau présentant toute garantie du point de vue de la résistance et de l'étanchéité.
- ◆ La fosse d'accumulation doit comporter une canalisation (Ø 100 mm) de ventilation branchée sur la fosse et débouchant au-dessus du toit, munie d'un extracteur statique ou éolien.

### Vidange :

La fosse d'accumulation demande une vidange régulière et contraignante. Cette vidange est fonction du volume de la fosse (cf. tableau ci-dessous).

Exemple de périodicité de vidanges				
Nombre d'usagers	Fosse de 4 m <sup>3</sup>	Fosse de 5 m <sup>3</sup>	Fosse de 6 m <sup>3</sup>	Fosse de 8 m <sup>3</sup>
1	1 mois	40 jours	50 jours	2 mois
2	15 jours	20 jours	25 jours	1 mois
4	1 semaine	10 jours	12 jours	15 jours

(cette périodicité s'applique sur la base d'une consommation de 120 L/jour/habitant)